

**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

Matière : Finances locales

Sous matière :
Subventions

OBJET :
**DEMANDE AIDE
FINANCIERE
PARTENAIRES CAF
DANS LE CADRE
DU PROJET
HANDICAP 2017
« ETRE
DIFFERENT » /
THEME :**
**« SENSIBILISATION
ET ACTIVITES DE
MEDIATION »**

Séance du Conseil Municipal du 27 février 2017,
Le Conseil Municipal de la Commune de CASTELNAUDARY
légalement convoqué s'est rassemblé au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence
de Monsieur Patrick MAUGARD, Maire,

Présents : GREFFIER Philippe, GIRAL Hélène, DEMANGEOT François, CASTILLO
Jean-Claude, CATHALA-LEGUEVAQUES Nicole, SOL Philippe, RATABOUIL
Jacqueline, GUIRAUD Philippe, BATIGNE Brigitte, TAURINES André, ZAMAI
Giovanni, BESSET Jacqueline, GARRIGUES Michel, GRIMAUD Bernard, VERONIN-
MASSET Jean-François, BOUILLEUX Denis, ESCAFRE Elisabeth, CHABERT Sabine,
BARTHES Chantal, EL KAHAZ Sarah, BUSTOS Jean-Paul, THOMAS-DAIDE Hélène,
LINOUE Stéphane, CHOPIN Marie-Christine, THOMAS Guy, ISSALYS Jeanne,
THOMAS Eric, POUPEAU Nathalie, RATABOUIL Michel,

Formant la majorité des Membres en exercices.

Procurations :

Mme GUILHEM Evelyne donne procuration à Mme CATHALA-LEGUEVAQUES
Nicole,

Mme RUIZ Patricia donne procuration à M. GREFFIER Philippe,

Mme SOULIER Agnès donne procuration à M. GUIRAUD Philippe,

Secrétaire : Mme EL KAHAZ Sarah,

LE NOMBRE DE CONSEILLERS
MUNICIPAL EN SERVICE EST
DE 33

RENDU EXECUTOIRE

CONVOCATION CONSEIL
EN DATE DU : 21.02.2017

AFFICHAGE EN DATE
DU : 21.02.2017

PUBLICATION DE LA
PRESENTE EN DATE
DU : **03 MARS 2017**

Dans le cadre des actions de la Direction Éducation Jeunesse, les Accueils de
Loisirs participent à des projets liés au développement des enfants et des
jeunes, notamment en situation de handicap.

Depuis 2012, l'Accueil de Loisirs 6-12 ans de PROSPER ESTIEU de la ville de
CASTELNAUDARY est site pilote pour l'inclusion d'enfants en situation de
handicap.

Pour 2017, dans la continuité des actions mises en place les années
précédentes, la ville reconduit et développe l'accueil personnalisé dans le cadre
du projet intitulé « Être Différent ».

L'objectif est de favoriser l'accueil des enfants en situation de handicap par un
projet spécifique décliné en 3 actions opérationnelles complémentaires :

- Mise en place d'un projet d'accueil individualisé : rencontre,
accompagnement, échanges et suivi avec les familles et le jeune public
accueilli
- Développement du projet « sensibilisation et activités de médiation »
permettant l'épanouissement du public accueilli par le biais du sport mais
aussi par la découverte de média et activités de médiations adaptées.
Ce projet s'effectuera en partenariat avec de nombreuses structures
spécialisées et intervenants locaux et régionaux.
- Consolidation du travail de transversalité et d'échanges d'informations mis en
place avec les structures locales, les professionnels encadrant favorisant
ainsi une vision éducative globale des enfants suivis.

Le montant prévisionnel de cette opération est estimé à 38 384€ TTC, Monsieur le Maire propose de solliciter la Caisse d'Allocations Familiales de l'Aude pour obtenir une aide de 10 000€ pour soutenir ce projet élaboré par la Direction Éducation Jeunesse.

LE CONSEIL MUNICIPAL APRES AVOIR DELIBERE

APPROUVE les propositions effectuées par Monsieur le Maire.

AUTORISE Monsieur Le Maire à signer la demande d'aide financière auprès de la CAF dans le cadre du projet « ÊTRE DIFFERENT 2017 » et tout autre document s'y afférent.

ADOpte A L'UNANIMITE

Fait et délibéré en séance les jour, mois et an ci-dessus et ont les membres présents signé au registre.
Pour extrait conforme au registre.

La convocation du Conseil Municipal et le compte rendu de la présente délibération ont été affichés à la porte de la Mairie conformément aux articles R2121-7 du CGCT et L2121-25 du CGCT.

CASTELNAUDARY, le 27 février 2017.



Le Maire,


Patrick MAUGARD

Ampliation faite le :
02 MARS 2017
Certifiée exécutoire par réception
en Préfecture le :
02 MARS 2017
Par publication le :
03 MARS 2017
Par délégation,
Le Directeur Général des Services



Hervé ANTOINE



Accusé de réception de Préfecture du 02/03/2017
N°011-211100763-20170227-2017-51-DE